

Résolution

Assemblée citoyenne concernée

(Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel Nord/Sud/Est/Ouest, Peseux, Valangin)

Neuchâtel Ouest

Titre de la résolution

Rétablissement des horaires TransN pour les lignes 101 et 102

Auteur-e-s de la résolution

Olivier Neuhaus

Destinataire-s de la résolution

Conseil d'Etat et copie au Conseil Communal de Neuchâtel

Date et lieu

Neuchâtel, le 11.09.2024

Commentaires

Texte de la résolution

L'assemblée citoyenne Neuchâtel ouest demande au Conseil d'Etat d'intervenir au plus vite auprès de transN afin de régler le problème de diminution des prestations sur les lignes de trolleybus 101 et 102, qui ne se limitent pas à un passage des fréquences de 7 à 9 minutes, respectivement de 10 à 15 minutes comme annoncé, mais en réalité présentent des suppressions de courses et des retards pouvant aller jusqu'à 20 minutes.

Cette situation est insupportable pour les écoliers-es, étudiant-e-s et citoyens-es se rendant à l'école, au travail ou à leurs rendez-vous privés.

La situation est aggravée par l'insuffisance d'information sur les horaires et leurs modifications en cours de journée.

L'assemblée citoyenne Neuchâtel ouest remercie par avance le Conseil d'Etat de la prise en compte de cette résolution.

Annexe(s) éventuelle(s)